

La faïtière des entreprises genevoises se remodèle

GENÈVE RFFA a réveillé des tensions à la tête de la Chambre de commerce et d'industrie. Lors de la prochaine assemblée générale, le président passera le témoin à une équipe rajeunie

La date du 19 mai rend nerveux certains entrepreneurs à Genève. Ce dimanche-là, les citoyens sont appelés aux urnes pour décider du taux auquel seront taxées les entreprises à l'avenir (RFFA): 24%, comme aujourd'hui, ou 13,99%, selon le projet de loi du Conseil d'Etat qui met fin aux privilèges fiscaux des multinationales (taxées à 11%)? La différence est substantielle. Assez pour que des responsables de PME malmèment l'institution responsable de la campagne cantonale: la Chambre de commerce et d'industrie (CCIG).

A la demande de ces mécontents, une réunion a eu lieu mardi soir. Depuis février 2017 et le refus dans les urnes de la version précédente de cette réforme (RIE 3), RFFA devait être «la mère de toutes les batailles». Or, jugent certains membres, la CCIG est absente: pas de débat, peu de prise de position dans les médias, des dirigeants peu visibles. Pire: malgré le discours d'une représentante de la Chambre devant le comité directeur de l'UDC le soir du vote, le parti de la droite dure a rejoint les rangs des opposants à RFFA. Comme les socialistes ont aussi

fait volte-face, le camp des soutiens est désormais réduit au PLR, au PDC et au MCG. De quoi ajouter à la nervosité ambiante. RFFA a cristallisé d'autres problèmes. Le management de Juan-Carlos Torres, président jugé centralisateur, est contesté.

Rénovation statutaire

Le président conteste qu'il existe une crise et défend le travail de ses équipes: «Une montée en puissance de notre Chambre est programmée sur RFFA. Concernant l'UDC, tout était joué à l'avance et notre collaborateur a subi ce retournement.» Il attribue les remous à la rénovation des statuts qu'il a menée. «Nous avons défini une vision, des valeurs, une stratégie et un plan d'action sur trois ans. Le maître mot est de remettre l'économie au milieu de la Chambre et faire en sorte que la politique n'influence plus les décisions. Passer d'un conseil de 45 à 25 personnes, cela crée des discussions. Nous, on travaille.»

La prochaine assemblée générale, le 29 avril, validera ce renouvellement. Ce qui fait dire à l'architecte Hervé Dessimoz, membre du conseil, que les récents soubresauts «sont liés à des querelles de personnes». «J'ai fait assez de politique, dit l'ex-élu radical, pour comprendre l'arrière-plan malsain de ces réunions informelles, qui ne donnent lieu à aucun compte rendu. On veut créer un

conflit. Pour ma part, j'ai beaucoup de respect pour le travail mené par le président.»

Ce n'est pas le président qui a construit cette nouvelle stratégie qui l'appliquera. Juan-Carlos Torres, ancien patron de Vacheron Constant «Presque ne compte pas.» in, ne se maintiendra pas à la présidence de la Chambre à laquelle il a été élu au printemps 2017 et dont il assure la direction *ad interim* depuis plus d'un an. L'assemblée générale, en plus de voter les statuts, élira un directeur et un président. Selon les décisions de mardi, Vincent Subilia, actuel directeur général adjoint de la CCIG et député suppléant PLR, et Gilles Rüfenacht, directeur des cliniques des Grangettes et de la Colline, devraient occuper ces postes.

Les difficultés de la CCIG remontent à plusieurs mois. A l'été 2017, après quatorze ans à la direction, le député radical Jacques Jeannerat était remplacé par Frédérique Reeb-Landry, vingt-trois ans chez Procter & Gamble, qui s'était fait remarquer comme responsable du Groupement des entreprises multinationales (GEM). Moins de huit mois plus tard, elle quittait la direction de la CCIG. Depuis, Juan-Carlos Torres assure un intérim à la direction, qui prendra fin dans moins de vingt jours. ■

DAVID HAEBERLI

 @David_Haerberli